JOURNAL

DE LA COMMUNE DE PUY D'ARNAC

Janvier 2020



Le mot du Maire

Tout d'abord je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et présente tous mes vœux aux habitants de notre petite commune pour une très bonne Année 2020.

Les Adjoints, les Conseillers Municipaux et le Personnel de la commune se joignent à moi pour vous dire toute l'attention qu'ils portent à vos besoins, à la valorisation du patrimoine, à la volonté d'avancer même à petits pas, au mieux des moyens dont on dispose et de clore autant que faire se peut les dossiers ouverts.

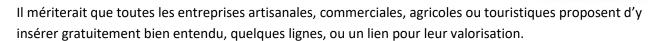
La Journée de Convivialité des Aînés

Comme les années précédentes, nous avons choisi cette année d'offrir un repas aux aînés le Samedi 15 février 2020 à midi. Cette invitation s'adresse aux personnes nées en 1955 ou ayant plus de 65 ans qui résident ou qui votent à Puy d'Arnac ainsi qu'à leur conjoint, compagnon ou compagne ayant 65 ans et plus, aux conseillers municipaux, aux religieux qui officient à Puy d'Arnac. La participation financière des conjoints, compagnons ou compagnes de moins de 65 ans sera versée directement à l'Association sportive des écoles (Caisse des Ecoles).

Un cadeau sera offert aux personnes de plus de 75 ans qui ne seront pas présentes, ainsi qu'aux personnes nées en 1955 ou ayant plus de 65 ans, malades ou handicapées. Aucun repas ne sera apporté au domicile.

Le site Internet de la Commune de PUY D'ARNAC

Vous pouvez le consulter à l'adresse : www.puy-darnac.fr ou à partir du QR code vous y trouverez quelques informations, trop peu certainement.



La Cafoulière

Tout est prêt pour mettre en valeur le site de La Cafoulière.

- Le mobilier urbain est en cours de montage.
- Les nouvelles tables de vision seront installées prochainement.

Merci aux bénévoles pour leur grande implication. Redécouvrez :

- Le panorama avec Jean-François PERRIER
- La géologie avec Nicolas BOST
- L'archéologie avec Dimitri PALOUMBAS
- L'histoire avec Edith PERRIER
- La faune et la flore avec Dominique SOLEILHET, Jeff MARBOT & Mathieu FREYSSINEL.

Visualisez ces tables de vision en avant-première sur le site de la Commune.

L'Eglise

La Commune a assuré les travaux de maintenance, d'accessibilité et de sécurité.

L'usure importante de la cloche ainsi que l'éclairage extérieur, défectueux, n'ont pas pu être pris en compte.

Le toit du clocher est réparé.

L'étanchéité et l'assainissement du mur qui jouxte le cimetière derrière l'Eglise sont réalisés. Les eaux pluviales sont raccordées, les gouttières manquantes installées.

Le mur est maintenant asséché : un élément de valorisation de ce patrimoine pour les personnes qui ouvrent, entretiennent et font visiter notre belle Eglise tous les dimanches après-midi durant l'été. Merci à elles !

Les Cimetières

La rampe d'accès pour toute personne à mobilité réduite, dans le cimetière derrière l'Eglise, est en cours d'achèvement.

La stabilisation des allées dans les trois cimetières est terminée.

La cartographie des cimetières est concrétisée. On connait maintenant précisément les espaces disponibles pour d'autres sépultures et on peut dire que les cimetières ont une capacité suffisante pour la décennie à venir. On est ainsi en mesure de répondre précisément et rapidement à toute personne désirant des informations sur le type et l'implantation de sa concession.

L'Etat-civil

Plusieurs registres très dégradés sont maintenant reliés.

Le logement au-dessus de la Mairie

Les travaux de rénovation ont commencé.

Préalablement, des conseillers et des bénévoles dont Jean-Jacques MARTIN ont démoli les cloisons, créé des ouvertures entre pièces, purgé les plafonds afin de diminuer le coût de la restauration.

Deux artisans locaux assurent l'un l'électricité et la plomberie, l'autre l'isolation et le plaquage.

L'Agent d'entretien Mr Omar ZAHIR posera les peintures et le revêtement de sol.

Nous souhaitons:

- Accueillir en priorité une famille dont les enfants bénéficieront de l'école.
- Apporter des recettes de fonctionnement au budget communal.
- Bénéficier d'un retour sur investissement dans 4 ans.

Les T.B.I. tableaux blancs interactifs

Défectueux, le TBI de la classe primaire a été changé. Celui de la maternelle va l'être aussi prochainement.

L'Equipement informatique du Secrétariat de Mairie

L'ordinateur de la Secrétaire Martine MONTEIL a été remplacé pour adapter cet outil à la dématérialisation omniprésente et aux nouvelles capacités de stockage d'hébergement des logiciels et applications.

L'Adressage

Nommer les routes, chemins, impasses. Numéroter les maisons. Deux opérations réalisées et en cours de validation.

Nous vous adresserons dans les prochains jours vos coordonnées. Les modalités pour récupérer votre numéro et l'installer seront décrites dans le courrier que vous allez recevoir.

Vous bénéficierez dorénavant d'une adresse IP dès l'arrivée de la fibre.

La Commune installera les plaques de « rues ».

L'Elagage et la Fibre

Nous sommes dans le dernier groupe pour l'installation de la fibre optique. En 2021 tout le monde devrait en bénéficier à son domicile. Elle transitera principalement en aérien sur les poteaux des lignes téléphoniques. Tous les riverains des routes communales et rurales devront procéder à l'élagage pour laisser passer cette fibre.

La Voirie

La voirie est à la charge financière de la Commune.

- Les routes Communales devenues d'intérêt Communautaire

La route de CHAMPESTRAN est très détériorée suite à la fermeture de la D38 au Pont de Monmaur. La chaussée en amont est purgée, drainée, et refaite.

Le Pont sur le Brumefond est restauré.

- Les routes Communales d'intérêt non Communautaire

Le Syndicat BELLOVIC a accepté la gestion de nos routes communales. L'année 2019 étant une année de transition, aucun travail n'a été effectué.

Les Chemins Ruraux

Nous avons doublé notre effort dans ce secteur pour la réfection des chemins de LA RANGE, LA SAURELLE, LA BROUSSE, et LA CROIX (ce dernier étant élargi pour faciliter le fonctionnement de l'entreprise agricole).

Les Sentiers Pédestres

Le Sentier du CROS a été sécurisé par un mur de soutènement construit par l'équipe de bénévoles.

Le Seuil du Moulin Haut

Nous avons réussi à maintenir un Pont sur La Sourdoire tout en répondant aux exigences environnementales de créer une Passe à Poissons.

Les Fossés

Les coupes d'eau sont régulièrement faites par l'Agent d'entretien mais trop souvent détériorées rapidement. Des fossés sont en cours de réfection, mécaniquement, avec le concours de deux entreprises locales.

Les Aqueducs

Soit avec l'Agent d'entretien, soit avec une hydro cureuse, nombres d'aqueducs et de buses d'entrée dans les propriétés ont été entretenus.

Le débroussaillage

Le débroussaillage des accotements et talus sur les routes communales et les chemins ruraux est maintenant directement à notre charge.

L'Enrobé à froid

Comme d'habitude, les nids de poule sur les routes communales et les chemins ruraux ont été comblés par Omar et les membres du Conseil.

Le Pont sur le Céroux à Vialon

La margelle a été heurtée. Nous avons dû la restaurer.

L'Eclairage Public

Nous avons dû souscrire un contrat directement avec un prestataire.

Les travaux à BONNEVAL

La réfection de la conduite d'eau en amont du Village est différée en 2020.

L'école

A la cantine, une restauration la plus saine et équilibrée possible est préparée sur place par Valérie. La loi Egalim oblige les communes à « mettre dans les assiettes 50 % de produits de qualité incluant un minimum de 20 % de bio d'ici 2022 ainsi qu'un repas végétarien par semaine ». Nous essayons de tendre vers ces directives.

Le matin, nous proposons, uniquement pour ceux qui le souhaitent, une petite collation et l'encas de 11 heures n'est plus toléré. Il s'agit de proposer deux petites bouchées autour de laitage, gâteaux ou céréales, fruits ou compotes, jus de fruits et toujours de l'eau. Les enseignants et les personnels communaux assurent ce service de 8h45 à 9h00, avant l'entrée en classe.

Le R.P.I. de Nonards/Tudeils/Puy d'Arnac accueille 84 élèves dont 37 à Puy d'Arnac et 47 à Nonards dans 2 classes à Puy d'Arnac et 2 classes à Nonards.

En septembre 2019, 7 élèves sont entrés en petite section maternelle et 2 nouveaux en grande section maternelle.

L'enseignement est dispensé par Cécile DRESEN en petite et moyenne sections de maternelle, et par Yann LE GOFF (Directeur) en grande section et cours préparatoire.

Sonia GRAFFOUILLERE accompagne une enfant à besoin spécifique.

Nadine MICHEL, Evelyne PERRIER et Valérie MONANGE se complètent pour l'accompagnement et la sécurité des enfants. Elles gèrent la garderie et la cantine.

Le tarif de la garderie est de 30.00 € forfaitaire par an et par enfant.

La GARDERIE est ouverte

De 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 19h00

Les LUNDI, MARDI, JEUDI & VENDREDI

La convention territoriale globale

Nous avons participé à l'élaboration de cette convention qui met en évidence sur l'ensemble de la Communauté de Communes des besoins à l'attention de la population. Avec le soutien de la CAF, des projets structurants pourront voir le jour.

Les Associations et les Bénévoles

L'ensemble des Conseillers remercie Associations et Bénévoles pour leur implication dans la vie de la Commune.

Quelques informations

DECES: Nous avons le regret d'avoir perdu plusieurs de nos concitoyens:
 Hervé COENEGRACHTS – Pierre COGNEAU - Jean FARGE – Jean MARBOT – Georges
 TRARIEUX – Laura GARBETT – Terry LECLERC
 Et très récemment Raymonde PUYJALON

- MARIAGES: aucun

- NAISSANCES: aucune

La Nationalité Française pour des habitants de Puy d'Arnac :

Norman CLARK en 2018, puis ... en 2019 c'est toute la famille PALMER, Russel, Hannah et leurs trois enfants, Joseph, Bethany et Miriam qui obtiennent la nationalité Française. Merci à eux!

Le dernier recensement a permis d'estimer la population au 1er janvier 2020 à 292 habitants.

L'inscription sur la liste électorale est permanente. Toutefois, pour voter lors des prochaines élections municipales, il faut s'inscrire avant le 7 février 2020 prochain.

Le nombre de votants à ce jour, est de 225 votants sur la liste principale et 18 sur la liste complémentaire municipale.

L'équipe Municipale a choisi de ne pas augmenter les impôts en 2019.

Les demandes de **Cartes d'Identité et Passeport** sont traitées à la Mairie de Beaulieu-sur-Dordogne, sur rendez-vous au 05 55 91 11 31.

Les demandes de permis de conduire et de carte grise se font exclusivement sur les sites :

- https://permisdeconduire.ants.gouv.fr pour les permis
- https://immatriculation.ants.gouv.fr pour les cartes grises

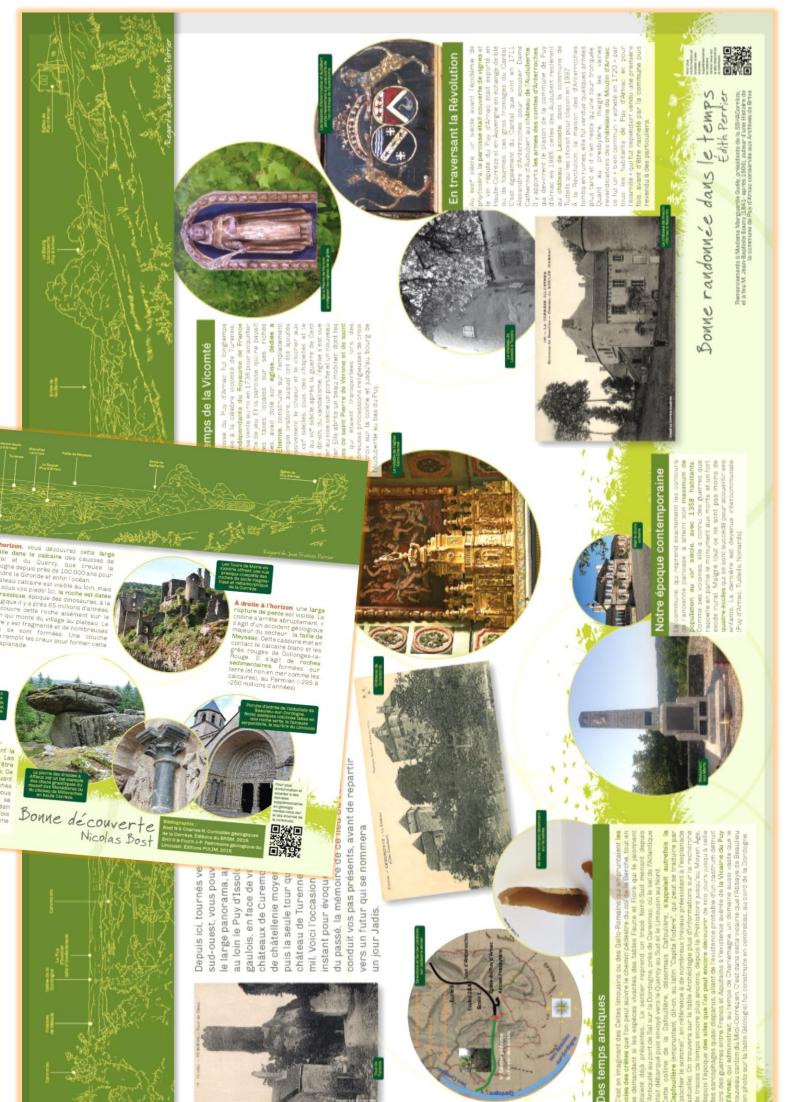
La Maison de Santé de BEAULIEU SUR DORDOGNE est opérationnelle depuis le début de l'année civile.

Horaires d'ouverture de la Mairie

OUVERTE au PUBLIC:

- Le lundi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
- Le jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

La mairie est ouverte tous les jours sauf le mardi matin et le vendredi



PROJETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIDI CORREZIEN

En matière d'administration générale

A compter du renouvellement général des conseils municipaux de 2020, le nombre de sièges de conseillers communautaires à la Communauté de communes sera de 51 au lieu de 59 actuellement.

En matière économique, la Communauté de communes Midi Corrézien:

1. <u>propose des terrains à vendre sur les zones d'activités de NONARDS, du PESCHER et de MARCILLAC-LA-CROZE.</u>

Dans le cadre de sa compétence développement économique et conformément aux ambitions communautaires, la communauté de communes propose aux artisans, aux commerçants et aux entreprises de son territoire des zones avec des parcelles adaptées à leurs besoins. Les tarifs varient entre 6€ HT le m2 et 9€ le m2.

C'est sur la zone d'activité de Chauffour à NONARDS, que cette année, un premier bâtiment est sorti de terre. M Olivier GENEZ, artisan peintre, installé actuellement sur la commune de TUDEILS, a souhaité construire un bâtiment adapté à son activité dans cette zone dédiée aux entreprises.

2. <u>réalise un diagnostic économique de son territoire :</u>

En novembre, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des exploitants agricoles et des entreprises afin de recueillir leurs avis, leurs souhaits, leurs projets et adapter le modèle économique Midi Corrézien aux attentes de ceux qui contribuent au quotidien au développement local.

3. La Maison de santé pluridisciplinaire à BEAULIEU-SUR-DORDOGNE :

La construction du bâtiment située Rue Monbrial à BEAULIEU-SUR-DORDOGNE face au siège de la Communauté de communes, se termine.

10 entreprises locales auront travaillé à cette réalisation déjà bien intégrée dans le paysage avec les galets de la Dordogne.

L'association de professionnels de santé qui en assure la gestion a déjà de nombreux engagements (médecins, infirmières, diététicienne, ostéopathe...). Dès la mi-décembre 2019, ces professionnels prendront possession des lieux. Des locaux sont encore disponibles notamment pour deux médecins. Prendre contact avec la Communauté de communes pour tous renseignements au 05 55 84 31 00

En matière de tourisme, la Communauté de communes mène 2 opérations :

<u>1-Une gestion en Délégation de Service Public pour le camping La Valane *** à COLLONGES-LA-ROUGE au 1^{er} Janvier 2020.</u>

Le camping La Valane *** à Collonges-La-Rouge est la propriété de la Communauté de Communes Midi Corrézien qui assure la gestion en Régie. Après une étude stratégique confiée au cabinet MLV Conseil sur la gestion du Camping, la collectivité a décidé, face aux infrastructures et équipements vieillissants du camping, et l'impossibilité pour le Midi Corrézien de s'engager dans un tel programme d'investissement, de lancer une procédure de DSP (Délégation de Service Public) afin qu'un partenaire privé porte les investissements et en assure la pérennité.

Des négociations ont été menées et le prochain gestionnaire sera approuvé par le conseil communautaire courant Décembre. Il assurera la gestion de cet équipement durant les 20 prochaines années.

La piscine restera gérée par la Communauté de Communes et, comme les années précédentes, sera ouverte au public en juillet et août et dès le mois de Mai aux écoles du territoire pour la natation scolaire.

2-<u>le projet de construction du nouveau musée Néandertal à la Chapelle-aux-Saints.</u>

Les études de maîtrise d'œuvre sont achevées. Elles confirment que la phase opérationnelle, estimée à 3,6 M€ ne peut être portée par la Communauté de Communes. Une recherche de mécénats a donc été lancée en collaboration avec les services du Département de la Corrèze.

En matière d'aménagement de l'espace :

- le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal): Le Midi Corrézien poursuit sa concertation dans l'élaboration de son PLUI, ce document qui doit planifier l'aménagement du territoire et l'urbanisation à l'horizon 10-15 ans. Les élus et les différents services, Etat, Département de la Corrèze, chambres consulaires, ONF, CAUE, syndicat d'études du bassin de Brive, DDT ont été associés dans cette démarche.

En première étape, une présentation du diagnostic de territoire va être faite le 3 Décembre auprès des élus par le BE DEJANTE VRD ET CONSTRUCTIONS. En parallèle, la phase 2 d'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui devrait s'achever avant le renouvellement des conseils municipaux a débuté.

- <u>les travaux de voirie</u>: Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Communauté de communes Midi Corrézien exerce la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie » sur environ 293 kms de voies communales reconnue d'intérêt communautaire.

Cette année, la communauté de communes a prévu la réfection de plusieurs voiries communautaires sur 22 communes ce qui représente en investissement (travaux de rénovation et de sécurisation) un montant de 307 000€ TTC et en fonctionnement un montant de 38 000€ TTC (point à temps et bouchage de nids de poule).

- <u>Centre d'Incendie et de Secours :</u> La Communauté de communes est compétente pour gérer les Centre de Secours de BEYNAT, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE et MEYSSAC.

A ce titre, elle réalise la construction d'un troisième Centre d'Incendie et de Secours sur la commune de BEAULIEU-SUR-DORDOGNE, Avenue Léopold Marcou sur un terrain d'une superficie de 2 350 m2.

Dans cette opération dont l'enveloppe financière est évaluée à 957 000 € HT, la Communauté de communes est maître d'ouvrage. Les travaux d'un montant de 735 000€ HT devraient débuter en 2020. Ce projet est financé à hauteur de 200 000 € par une aide de l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Le SDIS de la Corrèze apportera une contribution financière correspondante à 40% du montant hors taxe de l'opération déduction faite de l'aide consentie par l'Etat. Une équipe de maîtrise d'œuvre sera retenue avant fin 2019.

- Des travaux de réfection de la toiture et de changement d'huisseries extérieures au Centre de secours de MEYSSAC, ont été réalisés pour un montant de 99 042,19 € HT, également financés à 40% par le SDIS.
- 100% FIBRE: Ce projet d'envergure porté par le Département de la Corrèze sollicite l'accompagnement de toutes les intercommunalités. Le Midi Corrézien contribue financièrement à hauteur de 2,27 M€ pour déployer environ 10 000 prises sur son territoire jusqu'en 2021.

- les chemins de randonnées PR Midi Corrézien: la Communauté de Communes propose 28 circuits de promenades et de randonnées sur l'ensemble du territoire ce qui représente 267 kms de sentiers. Leur valorisation est assurée par l'office de Tourisme « Vallée de la Dordogne ». Ces chemins font l'objet d'un classement au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées).
- <u>1 base VTT et 2 points de départ</u>: Depuis l'été dernier, la base VTT au départ du camping la Valane à Collonges-la-Rouge est opérationnelle. Elle propose 15 circuits aux vététistes avec un balisage spécifique. Le départ du pôle de loisirs d'Altillac est en cours de finalisation avec 6 circuits. Les cartes et fichiers GPX sont téléchargeables sur le site: www.midicorrezien.com

Autres projets en cours :

- <u>CTG (Convention Territoriale Globale)</u>: La Communauté de communes Midi corrézien a signé une CTG pour poursuivre sa collaboration déjà existante avec la CAF de la Corrèze. Depuis plusieurs années, la CAF accompagne la collectivité sur des actions en faveur de la petite enfance et de la jeunesse. En 2019, le Midi corrézien a été la 1ere intercommunalité corrézienne à expérimenter cette nouvelle forme de partenariat. Cette convention d'une durée de 4 ans vise à faire émerger des projets coordonnés et plus efficaces. L'ambition des élus est de répondre aux besoins de la population dans tous les domaines de la vie quotidienne et pas seulement dans le champ de l'enfance-jeunesse. Des ateliers de travail ont été organisés et ont permis d'élaborer des fiches actions qui seront proposées en conseil communautaire avant fin 2019.

En matière de communication :

Le site internet de la Communauté de Commune permet de communiquer sur toutes les actions, actualités, compétences communautaires..... menées sur le Midi Corrézien.

Actuellement et jusqu'au 31 janvier 2020, les dossiers de demande de subventions pour les associations sont disponibles et téléchargeables sur le site <u>www.midicorrezien.com</u> (page autres services-sport).

Pour tous renseignements nous contacter au 05.55.84.31.00 ou par courriel <u>communication@midicorrezien.com</u>

En matière d'action sociale

Le CIAS de la communauté de communes gère la compétence action sociale au travers de 3 services :

<u>-Service Instance de Coordination pour l'Autonomie (ICA)</u>: C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de coordination pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes en perte d'autonomie ainsi que leurs entourages et les professionnels du territoire.

L'ICA informe sur les prestations, les droits, les services d'aide et de soins, les établissements, les actions de soutien aux aidants, etc. Elle aide chaque personne à définir ses besoins, répondre à ses demandes et préoccupations, recherche des solutions adaptées à la problématique du vieillissement et du handicap.

-Service de Repas à Domicile

Les journées alimentaires (1 repas pour le midi, 1 repas pour le soir) sont confectionnées et conditionnées sous barquettes par l'EHPAD de MEYSSAC. La livraison s'effectue en liaison froide à votre domicile du Lundi au Vendredi.

Ce service n'est pas qu'une simple livraison, c'est avant tout une présence, un sourire, un moment de convivialité et de dialogue. Pour tous renseignements vous pouvez contacter les agents de l'ICA au 05 55 84 05 05 ou par mail : ica@midicorrezien.com.

Les menus seront consultables sur le site internet de la communauté de communes : https://www.midicorrezien.com.

-Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) est un service pour :

- les personnes de 60 ans et plus, malades ou atteintes par une diminution de leurs capacités
- les personnes de moins de 60 ans, présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques invalidantes dans la limite des places autorisées.

Faire appel au SSIAD c'est :

- éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales sont favorables,
- faciliter et organiser le retour à domicile suite à une hospitalisation,
- éviter ou retarder l'admission en établissement,
- prévenir ou retarder la dégradation progressive de l'état de la personne.

Sur le territoire communautaire, des réseaux de proximité sont maintenus sur Beaulieu- Sur-Dordogne, Beynat et Meyssac où l'ICA et le SSIAD sont présents quotidiennement.

Toutes les informations et les services proposés par le CIAS Midi corrézien et notamment le programme des animations sont consultables sur le site internet.

En matière d'enfance et jeunesse :

Le service enfance-jeunesse de la Communauté de communes propose 2 types d'accueil selon l'âge de votre ou vos enfants.

- <u>Les multi-accueils</u> (ou crèches) gérés par la Mutualité Française Limousine, disposent de 66 places et accueillent des enfants de 10 semaine(s) à 6 an(s) régulièrement, occasionnellement ou même en urgence.

Ci-dessous, les coordonnées des 3 lieux d'accueil.

SITE DE MEYSSAC	Adresse postale : Chemin Nardy- 19500 MEYSSAC Numéro de téléphone 05 55 85 89 64 Adresse e-mail: <u>bbmmeyssac@mutualitelimousine.fr</u>
SITE DE LANTEUIL	Adresse postale : Route de NOAILHAC- 19190 LANTEUIL Tél: 05.55.22.84.39 Adresse e-mail: <u>bbmlanteuil@mutualitelimousine.fr</u>
SITE DE BEAULIEU-SUR-DORDOGNE	Adresse postale: Les Estruels- 19120 BEAULIEU-SUR-DORDOGNE Tél: 05.55.91.04.27 Adresse e-mail: bbmbeaulieu@mutualitelimousine.fr
D	HORAIRES D'OUVERTURE u Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30
	Vendredi de l'Ascension, 3 semaines en Août, 1 semaine à Noël

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement

La Communauté de communes propose 4 sites d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire. Ils accueillent pendant les périodes de vacances scolaires et/ou les mercredis de 7h30 à 18h30, les enfants âgés de 3 à 16 ans.

Des équipes d'animateurs diplômés proposent des projets d'animation divers : sorties pédagogiques, jeux collectifs... adaptés à l'âge et au rythme des enfants.

Ci-dessous, les coordonnées des 4 lieux d'accueil :

Accueil de loisirs de Tudeils	Le bourg 19120 TUDEILS
Accueil de loisirs de Meyssac	Nardy 19500 MEYSSAC
Accueil de loisirs d'Aubazine (Uniquement le Mercredi)	Ecole primaire 19190 AUBAZINE
Accueil de loisirs Vive l'Aventure	Lac de Miel- 19190 BEYNAT
(Association Sports Loisirs Nature dirigée par M Julien VINCENT)	

Les inscriptions pour les centres de Tudeils, Meyssac et Aubazine se font auprès du pôle service à la population (enfance jeunesse) de la communauté de communes Midi Corrézien- 10 Côte de Pierretaillade-19500 MEYSSAC.

Les dossiers sont également téléchargeables sur le site internet de la communauté de communes midi corrézien :

https://www.midicorrezien.com/enfance-jeunesse/ALSH/inscriptions-renseignements

Le secrétariat est ouvert tous les matins de 9h à 12h30 et les après-midi sur rendez-vous au 05 55 84 02 12- Courriel : <u>alsh@midicorrezien.com</u>

Pour les inscriptions au centre de loisirs Vive l'Aventure à BEYNAT, prendre contact au 05.55.22.01.82 ou 06.16.02.49.39.

Les dossiers sont également téléchargeables sur le site internet de la Communauté de communes midi corrézien :

https://www.midicorrezien.com/enfance-jeunesse/ALSH/inscriptions-renseignements

<u>DestiNAction</u>: opération initiée par la Région Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec la Communauté de communes. Elle concerne les jeunes entre 16 et 25 ans qui souhaitent mettre en œuvre un premier projet de voyage en autonomie en France ou en Europe. Une bourse individuelle au départ peut être obtenue pour les départs en France de 130€ et en Europe de 250€.

Pour tous renseignements, prendre contact au 05 55 84 02 12 services enfance et jeunesse de la Communauté de communes.





Ours les forde plus jesses nous pouvons aussi contra les financieres de habitats contra le Pla sylvadir.

Toutilisement ces habitats contra le Pla sylvadir.

Toutilisement ces habitats contra le Pla sylvadir.

Toutilisement ces habitats de la contra le planting de la changiparte les formations de la contra le planting de la changiparte les de la contra les de l

Le chibilippia a di de tout temps une source de nouvriture de premier importance pour les habitants. La obtédigne étant jusque très réceriment le plat de base hivemal de nombreuses pojustitions severaines, els permit couvert de petite le liber le manque d'autres ressources nourroitères l'infraretement, le obtégique récit aussi un prême à viande avec le chière et less glands, caralimentation pour les condons, sources de proalimentation pour les condons, sources de pro-

> is les dysenteries des enfants, to encore apprécié pour ses es, physiques et mécaniques.
>
> L'Ecogeste
> Si tu alines la forét, deconomise ton papier!

Legal et leg



Les pelouses sèches

La richesse des sols pauvres...

Les pelouses sèches sont des formations végétales rases composées essentiellement de plantes herbacées. Elles forment un tapis plus ou moins ouvert sur un sol peu épais, pauvre en éléments nutritifs et le plus souvent calcaire. Ce dernier étant très perméable, il ne permet pas de retenir l'eau nécessaire à la végétation. Elle s'infiltre alors rapidement dans les couches profondes du sol, laissant en surface un substrat sec et compact.

Les pelouses sèches sont considérées comme des milieux ouverts. Ceci dit comme vous pouvez le voir, elles peuvent être ponctuellement colonisées par des espèces pionnières telles que le **Genévrier** ou le **Pin sylvestre**.

Les conditions difficiles imposées par les pelouses sèches limitent le nombre de végétaux capables de les coloniser. Parmi les espèces les plus remarquables et les mieux adaptées à ces conditions de vie, on rencontre notamment de nombreuses orchidées sauvages.

Vous aurez peut-être la chance d'observer parmi elles l'**Ophrys abeille** (*Ophrys apifera*). Cette espèce, comme la plupart du genre **Ophrys**, mime l'insecte femelle (guêpes, fourmis, abeilles...), invitant le mâle à la butiner: action par laquelle sera provoquée la fécondation.

La vigne et le pâturage par les animaux d'élevage constituaient les principales activités humaines y maintenant ce milieu ouvert. Qu'il soit accompagné de son cochon, ou encore aiguillé par « La mouche », le plus chanceux pouvait y caver notre or noir: la **Truffe**.

L'Ecogeste

L'orchidée, l'observer c'est bien, l'arracher ça craint et c'est pas malin !



Ophrys abeille

Guêpe commune

Félicitations, vous êtes arrivés au bout, ici s'arrête votre sentier découverte! Chaque milieu que vous venez de traverser est un espace à l'équilibre fragile: leur pérennité dépend aussi de vos actes au quotidien!

quilibre fragile: leur per MERCI de les avoir respectés, MERCI aussi pour l'intérêt que vous y avez porté. À Bientôt,

Domi, Jeff, Mathieu

Photo: Tuxiso, Piero Amaroti PAO et illustrations: Christian Staebler

